

Séquence 1 : L A P R E S S E

BILANS DES SÉANCES DE LECTURE : les codes d'écriture de l'article :

Tout article respecte les mêmes codes de présentation et de rédaction :

- un gros titre qui doit être accrocheur : jeux de mots, figures de style...
- un chapeau de présentation qui ressemble à une dépêche, dans lequel l'essentiel de l'information est transmis :
 - Qui ?
 - Où ?
 - Quand ?
 - Quoi ?
 - Pourquoi ?
- Le corps de l'article, réparti en paragraphes séparé entre eux par des intertitres, ou des citations de l'article que le journaliste veut mettre en valeur, dans lequel les informations sont développées, commentées.
- Souvent, une illustration accompagne l'article : elle peut être argumentative.

Cependant la mise en forme et la quantité d'informations fournies varie selon les journaux, leur périodicité ou leur support :

- sur internet, les articles renvoient facilement aux sources de l'article, à d'autres articles plus anciens.
- Les dossiers (groupement d'articles autour d'un même sujet) sont plus fréquents et plus développés dans les hebdomadaires ou mensuels.
- Plus les publications sont rapprochées, plus le contenu est réduit à l'essentiel : la dépêche.

Même si le journaliste doit dire la vérité et vérifier les informations qu'il diffuse, il adopte toujours un point de vue sur le sujet qu'il traite.

Ce point de vue varie selon :

- le lectorat (âge...)
- la ligne éditoriale (politique, thèmes spécialisés...)

Il faut donc être vigilant et lire plusieurs articles pour se faire une idée sur un sujet d'actualité.

SUR LE BLOG :

1. Adopter la forme classique de l'article (titre accrocheur, chapeau de présentation, paragraphes et intertitres)
2. Citer ses sources, et créer des hyper-liens pour appuyer et enrichir les articles.
3. Assumer sa subjectivité, sans pour autant diffamer ni affirmer sans preuves.

